Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud

Paroisse de
Lonay-Préverenges-Vullierens
& Aclens – Bremblens – Denges –
Echandens – Romanel

L'Assemblée paroissiale est convoquée le <u>jeudi 19 novembre 2026 à 20 h</u>
à la salle du Conseil de Vullierens,
Rue de l'Eglise 6, 1115 Vullierens

Attention: svpl ne pas parquer votre véhicule sur les places devant le bâtiment, elles sont réservées pour le restaurant ! Parking vers l'église et la cure ; il y aussi des places après le no 12 de la rue du Village à droite sur la place de l'Abbaye.

Ordre du jour :

1. Introduction, lecture de principes constitutifs, personnes et communes excusées, désignation de deux scrutateurs/-trices
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de l'Assemblée paroissiale du 26 mars 2026
   ce PV se trouve sur le site web de la paroisse[1] et ne sera pas lu en séance
4. **Budget 2027** (présentation, discussion, approbation)
   Le budget sera sur le site web de la paroisse[1], il sera présenté en séance
5. **Eglise 29 : décision de l'Assemblée sur la fusion de 6 paroisses[2] :**
   i. Introduction, objectif de ce point de l'ordre du jour
   ii. Etat du projet
   iii. Vote décisionnel de l'Assemblée (les membres du Conseil paroissial ne participent pas au vote)
   iv. Résultats du vote
6. Informations du Conseil paroissial
7. Informations régionales/cantonales
8. Parole offerte aux communes
9. Divers et propositions individuelles

Nous terminerons par une prière

Gabriel Clerc, président

Janine Loup, secrétaire

[1] https://www.eerv.ch/region/morges-aubonne/lonay-preverenges-vullierens/pratique/assemblees-paroissiales-lpv

[2] Morges-Echichens, Saint-Prex-Lussy-Vufflens, Lonay-Préverenges-Vullierens, Pied du Jura, L'Aubonne et Gimel